

Ce sont là des questions de procédure déjà prévues dans les règlements de la Cour.

Le sénateur Langlois: Puis-je demander à M. Macgillivray si le Gouvernement s'était officiellement prononcé sur cette suggestion, au comité de l'autre endroit?

M. Macgillivray: Je regrette, il faudrait que j'aie le temps de consulter le ministère de la Justice à ce sujet. J'ai apporté...

Le sénateur Langlois: Le Gouvernement s'est-il prononcé officiellement au comité de la Chambre?

M. Macgillivray: Au sujet de cette déclaration?

Le sénateur Langlois: Exactement.

M. Macgillivray: Non, monsieur.

Le sénateur Langlois: C'est tout ce que je voulais savoir.

Le président suppléant: Il est midi dix minutes. Il y a d'autres témoins qui aimeraient comparaître; étant donné la longueur des déclarations et puisque nous ne voulons imposer aucune restrictions, pour donner aux honorables sénateurs le temps de poser leurs questions, nous ajournerons jusqu'à mercredi matin, à dix heures.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Sénat par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente au siège d'Information Canada, Ottawa, Canada.

Le sénateur Langlois: C'est tout ce que je voulais savoir. Le président suppléant: Il est midi dix minutes. Il y a d'autres témoins qui aimeraient comparaître; étant donné la longueur des déclarations et puisque nous ne voulons imposer aucune restrictions, pour donner aux honorables sénateurs le temps de poser leurs questions, nous ajournerons jusqu'à mercredi matin, à dix heures. La séance est levée.

Le sénateur Langlois: C'est tout ce que je voulais savoir. Le président suppléant: Il est midi dix minutes. Il y a d'autres témoins qui aimeraient comparaître; étant donné la longueur des déclarations et puisque nous ne voulons imposer aucune restrictions, pour donner aux honorables sénateurs le temps de poser leurs questions, nous ajournerons jusqu'à mercredi matin, à dix heures. La séance est levée.